

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

4 SEPTEMBRE 2015

Date de convocation : 7 août 2015

Vendredi 4 septembre 2015 à 20 h

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. J.CAILLAULT, Maire

Étaient présents : CAILLAULT Jacques, DURAND Lucien, DE BURE Xavier, LAVIGNE Jean Jacques, FOURNIER Jean, DURAND Marie Thérèse, NARBOUX Raymonde, MESTRIES Jean Louis, BURLANDY Amélie.

Excusés/Pouvoirs :

Absent(s) : GOUELLO Muriel – CHEGALLON Marlène

Secrétaire de séance : DURAND Marie Thérèse

Monsieur le maire donne lecture de courriers qu'il a adressés durant la période.

1- Modification de l'ordre du tableau du conseil municipal

Monsieur le maire rappelle la décision de mettre en place un deuxième adjoint lors de la séance du 10 avril 2015 et qu'il convient de modifier l'ordre du tableau du conseil ainsi composé :

Maire	Jacques CAILLAULT
1 ^{er} adjoint	Lucien DURAND
2 ^{ème} adjoint	Xavier DE BURE
Conseiller	Jean Jacques LAVIGNE
Conseiller	Jean FOURNIER
Conseiller	Marie Thérèse DURAND
Conseiller	Muriel GOUELLO
Conseiller	Raymonde NARBOUX
Conseiller	Marlène CHEGALLON
Conseiller	Jean Louis MESTRIES
Conseiller	Amélie BURLANDY

Monsieur le maire se chargera de diffuser cette nouvelle composition.

2- Adhésion des 3 communautés d'agglomération de Montluçon, Moulins, Vichy au SDE 03

Monsieur le maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE03, syndicat départemental mixte à la carte regroupant 317 communes de l'Allier et 14 communautés de communes.

Une nouvelle compétence optionnelle a été ajoutée aux statuts du syndicat par arrêté préfectoral du 23 décembre 2014 : Organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Dans le cadre du maillage du département en bornes des recharges, le SDE03 a travaillé sur le schéma d'implantation de ces installations en coordination notamment avec les 3 Communautés d'Agglomération. Il apparaît que l'adhésion des communautés d'agglomération soit maintenant nécessaire pour l'installation sur le terrain de ces infrastructures de recharges.

C'est ainsi que par délibération de leur Conseil Communautaire, respectivement du 11 décembre 2014, 14 avril 2015 et 15 juin 2015, les trois communautés d'agglomération de l'Allier, de VICHY, MONTLUCON et MOULINS, **ont demandé leur adhésion au SDE03.**

Par délibération du comité syndical du 29 juin 2015, le SDE03 a approuvé l'adhésion des communautés d'agglomération.

Conformément au Code Général des collectivités territoriales (articles L 5211-18, L 5211-5), il appartient maintenant aux conseils municipaux et conseils communautaires des communes et communautés de communes adhérentes au syndicat de se prononcer sur ces adhésions.

Après délibéré, et avec 9 voix POUR, le Conseil municipal, autorise l'adhésion des 3 communautés d'agglomération de MONTLUCON, MOULINS et VICHY au SDE03.

3-Avis de détachement de la commune de Barrais Bussolles du RPI Bert-Montcombroux les Mines

Monsieur le maire présente à l'assemblée la demande de la commune de Barrais Bussolles pour son détachement du RPI de Bert/Montcombroux les Mines, étant précisé qu'aucun enfant de Barrais Bussolles n'est scolarisé au RPI depuis plusieurs années. En effet, les enfants de Barrais, en âge d'être scolarisés sont inscrits aux écoles de Lapalisse selon la volonté des parents. De plus, les parents concernés souhaitent bénéficier d'un transport scolaire pour le ramassage de leurs enfants à destination de Lapalisse avec un départ du Bourg de leur commune, et pour appuyer leurs demandes, le conseil municipal de Barrais a émis un avis favorable aussi bien pour le détachement de Barrais du RPI que pour leurs demandes de transport qui devrait être mis en place par le Conseil Départemental de l'Allier. Il est précisé également que la commune de Barrais est adhérente et membre du SISCOL de Lapalisse (écoles maternelles et primaires) depuis la création de ce syndicat.

Après discussion et délibéré, le conseil municipal avec 8 voix CONTRE et 1 voix POUR, décide de répondre défavorablement à la demande de détachement de la commune de Barrais du RPI Bert/Montcombroux les Mines, pour la sauvegarde de nos écoles communales.

Questions diverses :

- un avis de soutien favorable est émis avec 9 voix POUR, en réponse à la Chambre d'Agriculture de l'Allier pour une demande de soutien pour la situation climatique extrêmement difficile pour les agriculteurs de notre département avec qui s'ajoute un contexte de crise économique gravissime pour notre agriculture. Monsieur le Préfet de l'Allier instruit une procédure de calamité agricole demandée par la Chambre d'Agriculture et cet état est reconnu par le ministre de l'Agriculture suivant arrêté ministériel.

- projet de réfection de la toiture de l'église

- rentrée des classes à Bert : Stéphanie POTHIER est notre nouvelle maîtresse depuis le 1^{er} septembre avec 1 enfant (CE1), 7 enfants (CE2), 6 enfants (CM1) et 4 enfants (CM2).

Dates à retenir :

- inauguration du chemin forestier, de l'installation du médecin et de la coiffeuse : le 10 octobre 2015 à 11 h

- repas du CCAS : dimanche 29 novembre 2015

- élections régionales : les 6 et 13 décembre 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 45.